

activités de la Monnaie. Il n'y a pas eu frappe de pièce d'or depuis 1919; la plus grande partie de l'or fin sorti de l'or vierge expédié par les mines est livrée au Ministère des Finances (depuis le 11 mars 1935, la Banque du Canada agit comme agent du Gouvernement) sous forme de barres d'environ 400 onces fines chacune; le reste est vendu sous forme commode aux manufacturiers. L'argent fin extrait de l'or vierge, s'il n'est pas requis pour le monnayage, est vendu à New York ou livré aux firmes manufacturières locales.

Un exposé de l'organisation et des méthodes d'opération de la Monnaie Royale Canadienne est donné aux pp. 912-916 de l'Annuaire de 1940.

3.—Rentrées annuelles de matières d'or à la Monnaie Royale Canadienne, sorties de matières d'or et monnaie frappée, 1926-43

NOTA.—Sous une forme un peu différente, les chiffres de 1901-16 paraissent aux pp. 883-884 de l'Annuaire de 1927-28 et ceux de 1917-25, à la p. 928 de l'Annuaire de 1936.

Année	Or reçu	Sorties de matières d'or	Monnaie d'argent frappée	Monnaie de nickel frappée	Monnaie de 'tombac' frappée	Monnaie de bronze frappée
	onces fines	onces fines	\$	\$	\$	\$
1926	1,375,502	1,347,668	50,000	168,500	—	28,200
1927	1,448,180	1,451,907	574,000	249,000	—	37,500
1928	1,325,113	1,305,200	867,000	250,000	—	92,100
1929	438,351	468,384	1,081,000	267,000	—	123,300
1930	882,075	722,469	326,000	164,500	—	13,400
1931	1,721,237	1,735,112	475,400	281,000	—	51,400
1932	2,829,529	2,873,221	287,000	165,000	—	213,200
1933	2,568,838	2,589,649	155,000	125,000	—	120,800
1934	3,008,977	3,038,019	172,300	193,000	—	69,900
1935	3,158,780	3,177,497 ¹	601,020	194,000	—	75,100
1936	3,603,335	3,625,549	809,200	202,600	—	87,200
1937	3,933,453	3,937,911	1,322,200	251,100	—	105,400
1938	4,398,258	4,308,067	1,376,000	153,500	—	184,300
1939	4,869,239	4,834,214	2,794,032	321,000	—	214,600
1940	4,990,847	5,026,793	4,845,000	660,500	—	822,800
1941	5,092,609	5,134,348	3,534,000	454,000	—	575,300
1942	4,611,982	4,611,892	3,764,000	361,576	169,424	783,500
1943	3,616,959	3,645,740	7,044,000	Nil	1,238,000	851,300

¹ Révisé depuis la publication de l'Annuaire de 1942.

Sous-section 2.—Billets du Dominion et de la Banque du Canada

Billets du Dominion.—L'historique qui commence ce chapitre explique que les billets du Dominion ont été créés en 1868. La législation par laquelle l'émission s'est accrue de concert avec l'agrandissement du pays fait l'objet d'une note au bas de la p. 968 de l'Annuaire de 1934-35. Les éditions antérieures de l'Annuaire jusqu'à celui de 1940 donnent un résumé des principaux traits de l'émission précédente de billets du Dominion.

Billets de la Banque du Canada.—La Banque du Canada, quand elle a commencé ses opérations, a pris à son compte les billets du Dominion en cours qui ont été remplacés dans la circulation publique et partiellement remplacés dans ses réserves en espèces par ses propres billets ayant cours légal, dont les coupures étaient de \$1, \$2, \$5, \$10, \$20, \$50, \$100 et \$1,000. Les dépôts des banques à charte à la Banque du Canada ont parachevé le remplacement des billets du Dominion comme réserves en espèces.

La loi des banques de 1934 a exigé des banques à charte qu'elles réduissent l'émission de leurs propres billets graduellement pendant les dix années suivantes